

En quoi ce très grave événement historique a-t-il un effet marqué sur le Canada? En ce que la multinationale Imperial Oil et sa société mère Exxon ont décidé à leurs fins propres, sans tenir compte des préoccupations internationales, de dérouter du Canada non pas du pétrole venant d'Iran bien sûr, parce que le pétrole que nous importons par l'intermédiaire d'Imperial vient presque entièrement du Venezuela, mais sur d'autres parties du monde un certain pourcentage des fournitures prévues pour le Canada.

Comment le ministre a-t-il réagi? A la Chambre, la semaine dernière et aujourd'hui encore dans son discours, il a cherché à dire que le gouvernement n'a aucun part de responsabilité à cet égard, qu'Exxon Corporation est seule en cause.

Moi je tiens à dire que les relations entre le gouvernement et Imperial Oil, filiale canadienne d'Exxon, sont pour le moins ambiguës. Un jour le ministre critique Imperial Oil en oubliant de dire à son sujet certaines choses que je tiens à consigner.

Le gouvernement et le parti libéral ont accordé plus de faveurs, plus d'aides et plus de facilités à Imperial Oil qu'à toute autre société, ce qui explique peut-être en partie la colère du ministre, feinte ou véritable.

Nous avons calculé qu'à la fin 1978, Imperial Oil devait à la nation 600 millions en impôts différés. Depuis dix ans—et je parle maintenant d'Imperial et non d'Exxon—de 1968 à 1978, c'est-à-dire depuis que le gouvernement est au pouvoir, Imperial Oil a réalisé au Canada 2.2 milliards de bénéfices après impôt. Elle a versé là-dessus un milliard en dividendes, dont 70 p. 100 sont allés à Exxon parce que bien sûr Exxon possède 70 p. 100 du capital d'Imperial Oil.

Exxon, la société mère qui a détourné le pétrole que nous devons recevoir du Venezuela, a réalisé 713 millions de bénéfices nets grâce aux Canadiens depuis 10 ans. Ce n'est pas si mal.

Elle a commencé par détourner 25,000 barils de pétrole par jour. C'est ce qui avait été décidé au départ. Ce n'est pas tellement l'opportunité d'une telle décision qui m'inquiète. Ce qui est grave c'est que les fonctionnaires du ministre, ceux de l'Office national de l'énergie ou de son ministère, ne l'aient pas tenu au courant, mais je suis prêt à le croire sur parole. Néanmoins, je ne peux admettre que cela l'absout. S'il a organisé son ministère de telle façon qu'on puisse détourner des milliers de barils de pétrole sans qu'il soit mis au courant, il en est le seul responsable. S'il a donné l'ordre qu'on le tienne au courant quotidiennement de ce genre de transaction, et si ses ordres n'ont pas été exécutés, il devrait alors renvoyer le fonctionnaire en question ou, ce qui est plus probable, s'il n'a pas donné les instructions voulues, il doit admettre sa responsabilité.

Quoi qu'il en soit, Exxon avait, dès le départ, l'intention de détourner du Canada 25,000 barils de pétrole par jour. Le ministre déclare, d'une part, que nous voulons rétablir entièrement nos contingents, mais de l'autre, il ajoute que, pour ce faire, Imperial Oil doit traiter directement avec le Venezuela. Comme le ministre le sait, la société n'a tenu aucun compte de ses directives. Elle a dit qu'elle ne nous rendrait qu'une partie de notre part avec le résultat que nous recevons encore 9,000 barils en moins par jour.

Approvisionnements d'énergie

● (2150)

De plus, la société a insisté sur le fait qu'elle ne transigera pas directement avec le Venezuela, comme le Canada l'avait demandé, mais qu'elle le fera par l'intermédiaire de sa société-mère, la société Exxon. Tout à coup, le ministre se fâche et se fait le grand défenseur des intérêts des Canadiens. Cette puissante multinationale prend une décision qui lui déplaît, alors le ministre se drape dans le drapeau canadien et déclare qu'il va la mettre au pas.

Je veux en venir au cœur de ce problème qui nous assaille en 1979, mais que nous aurions dû prévoir en 1973. A vrai dire, le gouvernement aurait dû prévoir le coup bien plus tôt. Croyez-vous que la société Exxon se soit comportée de manière anormale pour une société multinationale, compte tenu des circonstances? Je ne le pense pas.

Pour la gouverne du ministre, j'aimerais citer le passage suivant d'un article paru dans le *Star* de Toronto:

Il résulte notamment de l'importance des investissements étrangers au Canada que les décisions stratégiques qui concernent la majeure partie des entreprises commerciales canadiennes sont prises par des cadres supérieurs qui se trouvent à l'étranger...

Il ne s'agit pas là d'une déclaration faite par un ministre ni par un député fédéral néo-démocrate; ces réflexions sont tirées d'un rapport fédéral intitulé «Investissements étrangers directs au Canada», qui est mieux connu sous le titre de «Rapport Gray». En 1972, cette étude a démontré éloquentement et nettement la façon dont se comporte les multinationales. On y expliquait clairement le genre de difficultés que rencontrent notamment des pays comme le Canada lorsque des multinationales ont la possibilité de contrôler leurs ressources. C'est sur ce point que je veux particulièrement insister. Ce qui crève les yeux, en l'occurrence, c'est non pas l'attitude aberrante d'une multinationale en particulier, la compagnie Imperial Oil mais l'attitude ordinaire et normale d'une multinationale.

Nous avons connu la même situation lorsque l'INCO, une autre multinationale du secteur des ressources, a jugé bon de prendre de l'expansion au Guatemala et en Indonésie, tout en licenciant des employés à Thompson, au Manitoba, et à Sudbury, en Ontario, parce qu'en agissant de la sorte, elle pourrait accroître ses profits. Je pourrais vous communiquer une longue liste d'exemples de multinationales, non seulement au Canada mais également à l'étranger, qui, dans la mesure où leurs activités n'étaient pas réglementées, ont agi au détriment du pays où elles étaient implantées.

Nous subissons maintenant dans le domaine énergétique la conséquence directe du fait que nous avons laissé une société multinationale nous dicter notre politique énergétique. Le problème n'est pas du tout tel que le ministre voudrait nous le faire croire, soit qu'Exxon est un gros méchant. Ce n'est pas vrai. La société Exxon est une entreprise multinationale qui a pour but de maximiser ses profits. Il est hypocrite de la part du ministre de prétendre qu'elle agit d'une façon au Canada et d'une autre ailleurs. Ce n'est pas ainsi que fonctionne le système économique. Je suis moralement offensé quand quelqu'un porte des jugements moraux sur les cadres de ces sociétés qui agissent de la façon dont leurs actionnaires les ont nommés pour agir. Exxon n'est pas à blâmer. C'est plutôt le gouvernement du Canada qui l'est, puisqu'en premier lieu il n'a pas pris d'arrangements qui auraient rendu impossibles les prix actuels. Voilà ce dont nous devrions parler ce soir.